

[Text]

about one-third. Then we had to turn around and add staff again because of a new program that was put in place.

This kind of environment and the implications for the administrative support systems of the department posed our managers with some unusual problems, and I concluded that it would be worth setting those out for members of the committee in this statement, which therefore goes somewhat beyond Mr. Dye's observations, with which we are in general agreement.

He asked whether I contemplated extending the accountability accord process to each of the senior officials reporting to me, and the answer is yes, we will be doing those in the next month or so.

Will they specify results? The answer again is yes, insofar as the functions of the officer lend themselves to specifying a result. I make a distinction here, for example, with the assistant deputy minister for energy policy, whose job is to provide advice and analysis on a range of questions as they come up, whether it is a free trade agreement or a mega-project.

• 0950

On the other hand, there are a number of functions in the department that do lend themselves to measurement, including the grants program, the so-called CEDIP program, where you can actually measure the performance of the unit. So insofar as possible, yes, we will be specifying results to be attained with the resources that are being provided.

For Surveys and Mapping and the preparation of a benefits plan, I think perhaps I should invite Dr. Perron to comment on that. Before I do so, insofar as the functions of the chief financial officer in reviewing the accountability accords, I think I would like to take the question as notice. I am not sure yet. I would like to see what kinds of contents we end up with in a set of accountability accords, because they are tied to the personal appraisal process. So I am not completely confident yet of exactly how that is going to work. I would like to reserve on that and think about the proposition Mr. Dye has advanced.

Dr. Perron, would you like to comment on the Surveys and Mapping question?

M. P.O. Perron (sous-ministre associé, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources): La question de l'avenir de la Direction des levés et de la cartographie est un problème fort complexe qui remonte à plus de dix ans au Ministère. Fondamentalement, il y a une dizaine d'années, on avait mis en place un programme en vertu duquel la Direction des levés et de la cartographie entreprenait un vaste programme de sous-traitance de travaux en éliminant graduellement des emplois à

[Translation]

avons dû ensuite faire machine arrière et embaucher de nouveau du personnel à la suite de l'instauration d'un nouveau programme.

Ce genre de climat et ses répercussions sur les systèmes de soutien administratif du ministère ont posé à nos gestionnaires des problèmes inhabituels et je me suis dit qu'il serait utile de les énoncer à l'intention des membres du comité dans ma déclaration qui va donc quelque peu au-delà des observations de M. Dye auxquelles nous souscrivons, dans les grandes lignes.

M. Dye a demandé si j'envisageais d'étendre les accords d'imputabilité à chacun des hauts fonctionnaires sous mes ordres et la réponse est oui, nous allons le faire au cours du mois prochain.

Ces accords vont-ils spécifier les résultats à obtenir? Là encore, la réponse est oui, dans la mesure où les fonctions des hauts fonctionnaires en question s'y prêtent. Par exemple, le sous-ministre adjoint de la politique énergétique est chargé d'analyser et de donner des conseils sur toutes sortes de questions, qu'il s'agisse de l'accord de libre-échange ou d'un méga-projet.

Toutefois, il est tout à fait possible de mesurer l'efficacité de certaines autres fonctions du ministère, entre autres le programme de subventions, appelé le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur; dans le cadre de ces programmes, on peut effectivement mesurer la performance d'une unité donnée. Donc, dans la mesure du possible, nous allons préciser les résultats que nous espérons obtenir avec les ressources dont nous disposerons.

En ce qui concerne la Direction des levés et de la cartographie et la préparation d'une analyse coût-bénéfices, je vais demander à M. Perron de vous répondre. Mais avant de lui céder la parole, je dois vous dire que je ne suis pas encore en mesure de vous dire si l'agent financier principal sera chargé de revoir les accords de responsabilité. Pour l'instant, je ne le sais pas. J'aimerais attendre de connaître la teneur de ces accords de responsabilité, puisqu'ils sont liés au processus d'évaluation du rendement. Mais je ne suis pas encore tout à fait sûr du fonctionnement de ces accords. Je voudrais donc réserver mon opinion pour l'instant et avoir le temps de réfléchir à la proposition que nous a faite M. Dye.

Monsieur Perron, pourriez-vous répondre à la question sur la Direction des levés et de la cartographie?

Dr. P.O. Perron (Associate Deputy Minister, Department of Energy, Mines & Resources): As far as the future of the Surveys & Mapping Branch is concerned, this is an extremely complex issue that has been evolving within the department for more than ten years now. About ten years ago, a program was initiated under which the Surveys & Mapping Branch was to undertake a comprehensive program of contracting out work in order gradually to eliminate jobs within the branch. At the same